

En français dans le texte

Émission diffusée le 9 janvier 2021

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Parcours : notre monde vient d'en trouver un autre.

Œuvre : Montaigne, *Essais*, « Des Cannibales », I, 31 (première générale et première technologique ; « Des Coches », III, 6 (première générale)

« Le roi, le cannibale et le philosophe : une leçon politique ? »

(Les extraits sont présentés dans l'ordre retenu pour l'émission)

Extrait n° 1 : extrait du livre « Des Coches »

Nos premiers rois se déplaçaient sur un charriot tiré par quatre bœufs.

Marc-Antoine fut le premier qui se fit conduire à Rome, en compagnie d'une musicienne, par des lions attelés à un coche. Plus tard Héliogabale en fit autant, disant qu'il était Cébélé, la mère des Dieux, utilisant aussi des tigres, imitant le dieu Bacchus ; il attela aussi parfois deux cerfs à son coche, et une fois quatre chiens, et encore quatre femmes nues, se faisant tirer nu par elles en procession. L'empereur Firmus fit conduire son coche par des autruches d'une taille extraordinaire, de manière qu'il semblait plus voler que rouler. L'étrangeté de ces inventions me fait venir une autre idée en tête : que c'est une espèce de lâcheté de la part des monarques, et une preuve qu'ils ne sentent point assez ce qu'ils sont, que de s'efforcer de se faire valoir et de paraître par des dépenses excessives. Ce serait chose excusable en pays étranger ; mais parmi ses sujets, où il peut tout, le monarque tire de la dignité de sa charge le plus extrême degré d'honneur où il puisse arriver. De même, pour un gentilhomme, il me semble qu'il est superflu de se vêtir avec grand soin dans sa vie privée ; sa maison, son train de vie, sa cuisine, répondent assez de lui.

Le conseil qu'Isocrate donne à son roi ne me semble pas sans raison : « Qu'il soit splendide en meubles et en ustensiles, dans la mesure où c'est une dépense faite pour durer, qui se transmet jusqu'à ses successeurs ; et qu'il fuie toutes les magnificences qui s'écoulent immédiatement à la fois de l'usage et de la mémoire. »

J'aimais à me parer quand j'étais cadet, faute d'autre parure, et cela me seyait bien ; il est des gens sur qui les belles robes pleurent. Nous avons des récits extraordinaires sur la frugalité de nos rois quant à leur personne et à leurs dons : grands rois en crédit, en valeur et en fortune. Démosthène combat avec force la loi de sa ville qui assignait les deniers publics à la pompe des jeux et de leurs fêtes ; il veut que la grandeur des citoyens se montre par le nombre de vaisseaux bien équipés et de bonnes armées bien ravitaillées.

Et l'on a raison de reprocher à Théophraste d'avoir formulé, dans son livre *Des richesses*, un avis contraire, et d'avoir soutenu que des dépenses de cette nature étaient le vrai fruit de l'opulence. Ce sont des plaisirs, dit Aristote, qui ne touchent que le plus bas peuple, qui s'évanouissent de la mémoire aussitôt qu'on en est rassasié et auxquels nul homme judicieux et réfléchi ne peut accorder de prix. L'emploi de ces dépenses me semblerait à la fois plus royal et plus utile, plus juste et plus durable si elles consistaient en ports,

fortifications et murs, en bâtiments somptueux, en églises, hôpitaux, collèges, en réfection de rues et de chemins. C'est en quoi le pape Grégoire XIII a laissé de lui un souvenir estimable aujourd'hui, et c'est en quoi notre reine Catherine témoignerait pour de longues années de sa libéralité naturelle et de sa munificence, si ses moyens suffisaient à ses désirs. La malchance m'a fait le grand déplaisir d'interrompre la belle construction du Pont-Neuf de notre grande ville et de m'ôter l'espoir avant de mourir de le voir en usage.

En outre, il semble aux sujets spectateurs de ces fastes, qu'on leur expose leurs propres richesses et qu'on leur donne des fêtes à leurs dépens. Car les peuples attendent en général des rois, comme nous le faisons de nos valets, qu'ils prennent soin de nous procurer en abondance tout ce qu'il nous faut, mais qu'ils ne doivent nullement en toucher leur part. Et c'est ainsi que l'empereur Galba, ayant apprécié un musicien pendant son souper, se fit apporter son coffre et lui donna une poignée d'écus qu'il y pêcha en disant : « Ce n'est pas du public, c'est du mien. » Toujours est-il qu'il arrive le plus souvent que le peuple a raison, et qu'on repaît ses yeux de ce dont il avait à repaître son ventre. La libéralité même n'est pas bien à sa place entre les mains des souverains ; les particuliers y ont plus de droit, car, à le prendre exactement, un roi n'a rien proprement à lui ; il se doit lui-même à autrui.

La justice ne se rend point en faveur de celui qui juge, mais en faveur de celui qui est jugé. Le supérieur n'est jamais fait pour son profit, mais pour le profit de l'inférieur, et un médecin pour le malade, non pour lui-même. Toute magistrature, comme tout art, poursuit une fin qui est extérieure à elle : « aucun art n'est fait pour lui-même ».

C'est pourquoi les éducateurs de l'enfance des princes, qui s'obstinent à imprimer en eux cette vertu de largesse, et leur enseignent à ne savoir rien refuser et à estimer que rien n'est si bien employé que ce qu'ils donneront (précepte que j'ai vu de mon temps fort en crédit), ou bien visent plus leur profit que celui de leur maître, ou bien comprennent mal à qui ils parlent. Il est trop aisé d'imprimer la libéralité en celui qui a de quoi s'y adonner autant qu'il veut, aux dépens d'autrui. Et son évaluation se fondant non sur le don, mais sur les moyens de celui qui l'exerce, elle vient à être vaine en des mains si puissantes. Ces princes se retrouvent dépensiers avant que d'être généreux. Aussi est-elle de peu de valeur, comparée à d'autres vertus royales, et elle est la seule, comme disait le tyran Dionysius, qui s'accorde bien avec la tyrannie même. J'apprendrai plutôt au prince ce vers du laboureur ancien :

Il faut semer avec la main, et non à plein sac,

il faut, à qui veut en tirer profit, semer de la main, non pas verser du sac, (il faut épandre le grain, non pas le répandre) ; et qu'ayant à donner ou, pour mieux dire, à payer et à rendre à tant de gens selon qu'ils l'ont servi, il doit en faire un usage loyal et avisé. Si la libéralité d'un prince est sans discrétion et sans mesure, je l'aime mieux avare.

La vertu royale semble consister avant tout en la justice ; et de toutes les parties de la justice, celle qui distingue le mieux les rois est celle qui accompagne la libéralité ; car elle est particulièrement réservée à leur charge, alors que toute autre justice, ils l'exercent en général par l'entremise d'autrui ; car elle rebute plus de gens qu'elle n'en attire : « Plus on en a usé, moins on en peut user. Or, qu'y a-t-il de plus sot que d'en arriver à ne pas faire longtemps ce que l'on fait volontiers ? » Et si elle est employée sans considération du mérite, elle fait honte à qui la reçoit ; et elle se reçoit sans gratitude. Des tyrans ont été sacrifiés à la haine du peuple par les mains de ceux mêmes qu'ils avaient injustement favorisés, ce genre d'hommes estimant s'assurer la possession des biens indûment reçus en affichant mépris et

haine pour celui de qui ils les tenaient et en se ralliant sur ce point au jugement et à l'opinion communs.

Les sujets d'un prince excessif dans ses dons deviennent excessifs dans leurs demandes. Ils se conforment non à la raison, mais à l'exemple. Il y a certes souvent de quoi rougir de notre impudence ; nous sommes, en toute justice, trop payés quand la récompense équivaut à notre service, car ne sommes-nous pas tenus d'en rendre à nos princes par une obligation naturelle ? S'il prend en charge notre dépense, il fait trop ; c'est assez qu'il y contribue ; le surplus s'appelle bienfait, lequel ne se peut exiger, car le mot même de libéralité rime avec liberté. À notre goût, ce n'est jamais assez ; ce que l'on a reçu n'est jamais pris en compte ; on n'aime la libéralité que future : aussi plus un prince s'épuise en donnant, plus il s'appauvrit en amis.

Comment assouvirait-il des envies qui croissent à mesure qu'elles se remplissent ? Qui pense à prendre, ne pense plus à ce qu'il a pris. Rien n'est plus propre à la convoitise que l'ingratitude.

Extrait n°2 : (au cœur de l'analyse) : passage qui clôt le livre « Des cannibales »

Trois d'entre eux, ignorant combien coûtera un jour à leur repos et à leur bonheur la connaissance des corruptions de notre monde, ignorant aussi que, de ces relations, naîtra leur ruine, dont d'ailleurs je suppose qu'elle est déjà bien avancée, bien malheureux de s'être laissés prendre au désir de la nouveauté et d'avoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nôtre, vinrent à Rouen, du temps où le feu roi Charles IX y était. Le roi leur parla longtemps ; on leur fit voir notre façon d'être, notre pompe, l'aspect d'une belle ville. Après cela quelqu'un leur demanda leur avis, et voulut savoir d'eux ce qu'ils y avaient trouvé de plus surprenant ; ils répondirent trois choses, dont j'ai oublié la troisième, et je le regrette bien ; mais j'en ai encore deux en mémoire. Ils dirent qu'ils trouvaient en premier lieu étrange que tant d'hommes grands, portant la barbe, forts et armés, qui étaient autour du roi (il est vraisemblable qu'il parlait des Suisses de sa garde), acceptent d'obéir à un enfant, et qu'on ne choisisse pas plutôt l'un d'entre eux pour commander ; secondement (ils ont une façon de parler telle qu'ils nomment les hommes « moitié » les uns des autres) qu'ils avaient remarqué qu'il y avait parmi nous des hommes pleins et gorgés de toutes sortes de privilèges, et que leurs moitiés mendiaient à leurs portes, décharnés de faim et de pauvreté ; et ils trouvaient étrange la façon dont ces moitiés nécessiteuses pouvaient supporter une telle injustice, sans prendre les autres à la gorge ou mettre le feu à leurs maisons.

Je parlai à l'un d'eux fort longtemps ; mais j'avais un interprète qui me suivait mal et qui était si incapable de comprendre mes idées à cause de sa bêtise, que je ne pus guère en tirer de plaisir. À la question que je lui posai de savoir quel profit il recevait de la supériorité qu'il avait parmi les siens (car c'était un capitaine, et nos matelots le nommaient « roi »), il me dit que c'était de marcher le premier à la guerre ; à la question de savoir de combien d'hommes il était suivi, il me montra un vaste espace, pour signifier que c'était autant qu'un tel espace pourrait en contenir, et ce pouvait être quatre ou cinq mille hommes ; à la question de savoir si, en dehors de la guerre, toute son autorité s'évanouissait, il dit qu'il lui en restait ceci : quand il visitait les villages qui dépendaient de lui, on lui traçait des sentiers à travers les haies de leurs bois, par où il pût passer bien à l'aise.

Tout cela ne va pas trop mal : mais quoi, ils ne portent point de hauts de chausses !

Texte 3 : un second extrait de « Des Coches »

Des deux plus puissants monarques de cet autre monde et, peut-être, du nôtre, rois de tant de rois et les derniers que les Espagnols en chassèrent, celui du Pérou ayant été fait prisonnier au cours d'une bataille et soumis à une rançon si excessive qu'elle dépasse tout ce que l'on peut imaginer – cette rançon ayant été loyalement payée –, et esprit clair et bien organisé, il prit envie aux vainqueurs, après en avoir tiré un million trois cent vingt-cinq mille cinq cent fois son poids d'or, outre l'argent et d'autres choses qui ne se montèrent pas à moins, si bien que leurs chevaux n'étaient plus ferrés que d'or massif, de voir encore, au prix de quelque déloyauté que ce fût, quel pouvait être le reste des trésors de ce roi et de disposer librement de ce qu'il avait mis en réserve. On fit peser sur lui une fausse accusation et un faux témoignage, suivant lesquels il projetait de faire se soulever ses provinces pour retrouver la liberté. Sur quoi, par un beau jugement de ceux mêmes qui lui avaient imputé cette trahison, on le condamna à être pendu et étranglé publiquement, lui ayant accordé comme consolation, pour la torture consistant à être brûlé vif, le baptême qu'on lui donna au cours du supplice même. Sort horrible et inouï, qu'il supporta pourtant sans se renier ni par la contenance ni par la parole, d'une façon et d'une noblesse vraiment royales. Et puis, pour endormir la population, frappée et stupéfiée par une chose si inhabituelle, on simula un grand deuil pour sa mort et on lui ordonna de somptueuses funérailles.